

ABRIES INFO N°12 AVRIL 2005

Sommaire:

Le mot du maire – J. Ocana Le budget communal – Y. Goïc Parole à Ph. Di Marco, président de l'OT Agriculture – Y. Goïc L'éclairage public – M. Chave Cela nous concerne – E. Goalabré

On croyait l'hiver fini, après cette saison un peu particulière où le froid fut de rigueur, et la neige pas toujours au rendez vous, puisque la station a dû fermer le 17 mars. Pourtant, les vacances de Pâques sont là avec la neige tardive et des villages bien vides. Je tiens à cette occasion à remercier le personnel des remontées mécaniques et du ski de fond. Ils ont su garder le sourire et apporter à la clientèle hivernale, des domaines skiables en parfait état de fonctionnement, et cela, malgré le peu de neige.

Les 2 saisons qui arrivent vont apporter un grand changement à Abries et au domaine de ski alpin. Dès le début du mois de mai 2005, les travaux de reprofilage de la piste rouge vont commencer, suivis à partir de début juillet par les travaux d'enneigement artificiel.

Dans un premier temps, le captage dans le torrent d'Urine, l'amenée d'eau vers la réserve collinaire de l'étang de Ponsole, ensuite les réseaux d'enneigement avec une fin des travaux prévue vers le 15 octobre 2005. Tout devrait être en place pour l'hiver 2005/2006 et le changement de télésiège, lui, pour la saison 2006/2007.

Les autres grands dossiers communaux que sont le P.P.R et le P.L.U vont demander une consultation de la population ; des enquêtes publiques sont prévues. Nous avons demandé aux services instructeurs (DDE et RTM) de vous présenter le PPR (Plan de Prévention des Risques naturels)

Cette réunion publique est prévue le : 11 Mai 2005 à 16 h à la salle des fêtes d'Abriès.

En deuxième partie de cette réunion, nous vous proposons de vous présenter le dossier des remontées mécaniques en présence de notre Conseiller Général Jean Claude Catala et de Mr Alain Mars, Chargé de mission au Conseil Général. Cette

réunion publique sera l'occasion de faire avec vous le point des questions que vous vous posez sur l'avenir de nos villages.

Quelques infos

Vous pouvez, depuis peu, consulter le <u>site internet de la Mairie d'Abriès</u> qui a été réalisé par notre secrétaire rédactrice Bénédicte Peyrot. Je tiens à la féliciter et à la remercier pour le travail accompli et pour sa réussite au concours externe de Rédacteur. Découvrez-le, et suivez la vie de notre village via http://mairie.abries.free.fr

Afin de préserver la vie piétonne autour de la rue et de la place principales, nous allons installer des <u>bacs à fleurs</u> pour mieux gérer le stationnement. Les commerçants sont invités à fleurir ceux qui seront devant leur terrasse.

Les travaux d'enneigement artificiel vont perturber, cet été, les passages VTT sur les chemins forestiers de Ponsole et de Valpréveyre, ainsi qu'une petite partie du GR 58 dans le bois de la Brune. Nous allons, avec le Parc, établir une signalisation afin que personne ne soit importuné.

<u>Géraniums</u>:

Jardinière : 9 € ; suspension : 14 € 50.

Choisissez votre couleur!

Réservation à l'Office du Tourisme avant le 15 mai dernier délai.

Portraits

Samedi 16 avril 2005, le Ski Club Queyras section nordique a eu le plaisir d'avoir un champion de France de skier cross à Courchevel, Paul Goalabré. Comme l'année dernière à l'Alpe d'Huez où son frère Thomas fut champion de France cadet. Il a fait une belle démonstration de ses capacités dans la catégorie minime.

Paul est aussi champion régional minime du Comité Alpes Provence, cette année encore. Félicitations aux 2 frères, qui donnent une image très sportive de leur village. François Simon nous a quittés le 16 avril 2005. Il avait assuré, bénévolement, pendant de très nombreuses années une permanence à la bibliothèque départementale, permettant ainsi d'ouvrir les enfants à la littérature. Nous nous associons à la peine de sa famille.

Une pensée particulière aux familles de Guillaume Héritier, le doyen du village, Etienne Bonzon et Jean-Pierre Boyer.

Appel à bénévoles

Pour le festival de Musique d'Abriès qui aura lieu du 25 au 29 juillet, des jeunes ont décidé de s'investir dans le décor de ce Festival. Si vous avez l'âme d'artiste ou de bricoleur, vous pouvez appeler : Laure Hélène au 06.12.18.23.71 Magali au 06.16 .36.19.39

Biens vacants et laissés sans maître

Dans le cadre de l'AFP, il est apparu qu'un certain nombre de terrains n'avaient plus de propriétaires connus, soit parce que la succession n'a pas été finalisée, soit parce qu'il n'y a pas de succession. C'est pourquoi, conformément à l'article 147 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux collectivités locales, modifiant les articles 713 et 27

du Code civil, la Commune envisage de lancer la procédure visant à transférer ces propriétés dans son domaine, sachant qu'un certain nombre de conditions sont requises pour protéger le droit de propriété de tout un chacun. Pour cela, nous demandons à toute la population de se manifester en venant consulter la liste de ces propriétés, afin que nous soyons certains que ces biens sont réellement vacants et sans maître.

Les ponts du village

Le mardi 26 avril a eu lieu l'inauguration de deux ponts : le Pont du Bouchet au pied du Roux et le Pont de Guillestre sur le Guil à Abriès. Leur construction a été financée par le département et la région. Le Conseil général était représenté par son Président, Auguste Truphème, notre Conseille général, Jean-Claude Catala et le Conseiller général de Guillestre, sans oublier Jean-Michel Arnaud, le président du Service des Routes, entouré de Monsieur Deville et de ses techniciens. La région était représentée par notre député-conseiller régional, Joël Giraud. Sur l'invitation du Conseil général, les maires du Queyras s'étaient déplacés et ce fut, pour nous, l'occasion de remercier les deux financeurs de ces deux beaux ouvrages. Nous en avons profité pour rappeler tout ce qui restait encore à faire au niveau des risques naturels.

Budget 2005, voté à l'unanimité du Conseil Municipal, que je remercie.

Quelques données:

- * Suppression de la taxe des menus produits
- ★ Augmentation de 2 % des 4 taxes
- * Augmentation de 2 % du prix du terme fixe et du mètre cube d'eau
- ★ Création d'un C.C.A.S avec 3000 € de recettes prises dans le budget principal, afin d'aider les personnes en difficulté

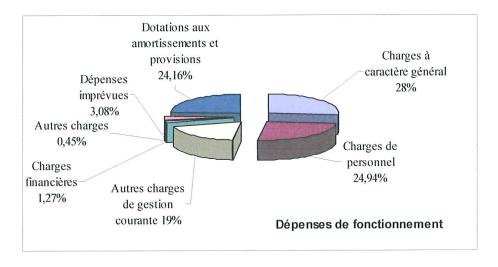
Principales lignes du Programme d'investissements 2005

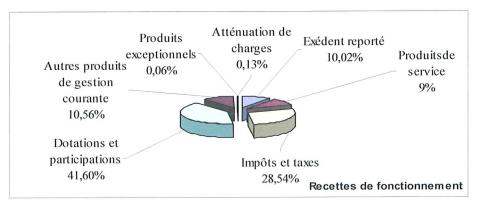
	Dépenses TTC en €	Subventions en €
Digues du Bouchet	84 590	69 090
Bibliothèque multimédia au presbytère	145 912	87 380
Mobilier Bibliothèque	17 605	7 360
Atelier charcuterie maison Peller	95 793	30 000
Appartement au dessus de la nouvelle Poste	46 913	22 189
1 ^{ère} partie des travaux au torrent de la Garcine	182 320	121.958
Cabane pastorale du Bouchet et parc de tri	48 693	32 570
Rue du Clot	177 372	102 540
Achat d'un mini bus scolaire	30 527	15 263
Ossuaire au cimetière d'Abriès	4 245	En attente
Columbariums le Roux et Abriès	9 315	
Travaux Eau Potable, changement de pompes, de tableau électrique,	86 690	57 064
bouclages divers		
Maîtrise d'oeuvre Station Epuration	35 138	En attente
et mise en conformité zones de captage		
Participation à la réhabilitation de la chapelle du Malrif avec l'Association	18 778	
Queyras Passion		

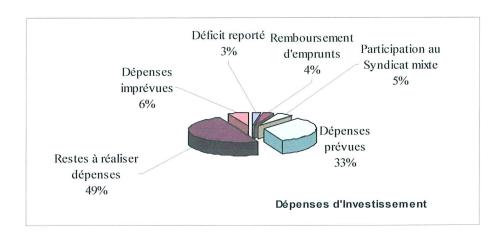
COMMUNE - BUDGET PRINCIPAL

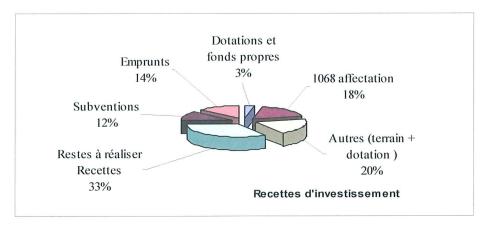
	FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		RECETTES	
		Excédent reporté	78 818,90 €
Charges à caractère général	211 830,56 €	Produits de service (locations,	71 500,00 €
(fonctionnement, fournitures, navettes		redevances, ventes)	
ski)			
Charges de personnel	196 150,00 €	Impôts et taxes	224 387,00 €
Autres charges de gestion courante	150 638,29 €	Dotations et participations	327 128,46 €
(indemnités, subventions aux			
organismes et associations)			
Charges financières	10 023,99 €	Autres produits de gestion courante	83 000,00 €
Autres charges	3 500,00 €	Atténuation de charges	1 000,00 €
Dépenses imprévues	24 191,52 €	Produits exceptionnels	500,00 €
Dotations aux amortissements et	190 000,00 €		
provisions			
TOTAL	786 334,36 €	TOTAL	786 334,36 €

		INVESTISSEMENT	
DEPENSES		RECETTES	
Déficit reporté	34 953,00 €		
Remboursement d'emprunts	49 089,61 €	Dotations et fonds propres	43 398,40 €
Participation au Syndicat mixte	70 000,00 €	1068 affectations	250 007,40 €
Dépenses prévues	455 207,05 €	Autres (terrain + dotation)	270 771,57 €
Restes à réaliser	685 460,91 €	Restes à réaliser	470 406,51 €
Dépenses imprévues	88 314,87 €	Subventions	161 409,56 €
		Emprunts	187 032,00 €
TOTAL	1 383 025,44 €	TOTAL	1 383 025,44 €









Le budget général de la Commune d'Abriès (Yves Goïc)

Pour établir le budget de la Commune, il faut avoir à l'esprit sa logique. Sans entrer dans les détails, il faut noter qu'il est séparé en deux :

1) d'un côté, le fonctionnement, alimenté par les fonds propres, les versements de fonctionnement de l'Etat (en fonction de l'activité et de la taille de la commune) et les 4 taxes locales.

2) de l'autre, l'investissement, alimenté par les subventions et l'excédent de fonctionnement.

Remarque : tous les dossiers de financement pour obtenir des subventions doivent comporter une part d'auto-financement qui provient donc principalement de ce que l'on pu dégager en économie sur le fonctionnement et qu'on appelle "excédent de fonctionnement".

Pour avoir la meilleure gestion possible, il faut que toute dépense de la Commune en investissement soit utilisée en contrepartie de subventions. Tout le travail, et Madame le Maire l'effectue de manière remarquable, est donc de trouver parmi l'ensemble des financeurs possibles ceux qui peuvent participer aux actions décidées et nécessaires à la Commune. Les financeurs sont : l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de Communes. Ils financent les projets dans le cadre de règles diverses

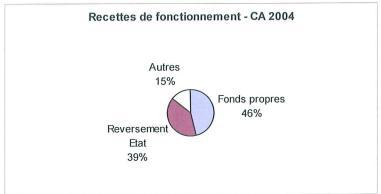
qui sont les contrats territoriaux (Etat-région) de par cet de pays, les dossiers européens (Interreg, Leader, Life). Les structures qui portent le projet peuvent être la Communauté de Communes des Escartons ou la Commune elle-même. Le Parc Naturel régional du Queyras est aussi instructeur pour certains dossiers européens.

Il est évident que tout ceci est compliqué et délicat, mais surtout très long. Entre la décision de faire une action et le début de sa réalisation, deux ou trois ans sont nécessaires, mais c'est le seul moyen de multiplier les possibilités de la commune par deux, trois ou quatre, grâce aux subventions obtenues.

Ensuite, le budget se complique, apparemment. En effet, il y a les reports des années précédentes et le solde de l'année. Le but est d'avoir le solde maximum en fonctionnement pour le verser sur l'investissement (comme précisé plus haut), et d'utiliser au maximum ce qui est indispensable en investissement.

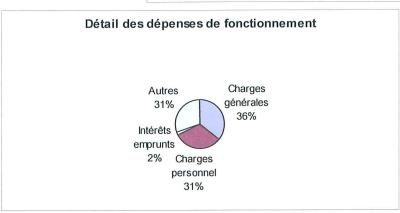
Il y a également la récupération de la TVA avancée lors des travaux, qui intervient avec deux ans de retard, et encore, on ne récupère pas la totalité.

Les quelques tableaux suivants permettent de se faire une idée et de comparer les différents postes :

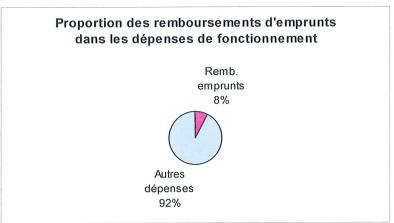


<u>Autres recettes de fonctionnement</u>: taxe de séjour, produits de gestion courante, remboursement des frais de secours, etc.

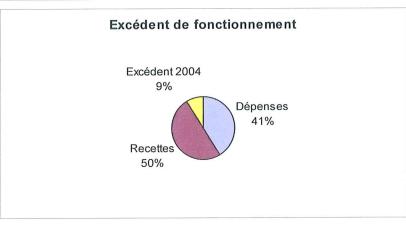




<u>Autres dépenses de fonctionnement</u>: subventions aux association et organismes, indemnités des élus, titres annulés, etc.

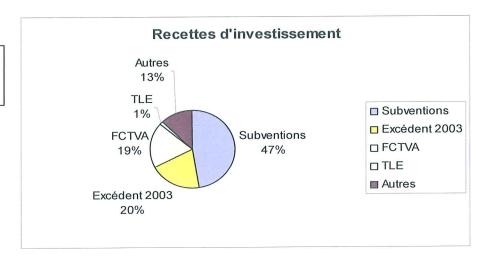


Cela implique un élément de gestion important : l'excédent de fonctionnement...



...ce qui nous permet de construire la section d'investissement.

Autres recettes d'investissement : virement de compte de certaines dépenses pour récupérer la TVA dans 2 ans



Ce qui est intéressant, c'est de voir l'efficacité de l'action communale en mettant en rapport les fonds propres utilisés et les subventions obtenues en mettant de côté la trésorerie bloquée (éventuellement le FCTVA). Deux remarques s'imposent :

<u>lère</u> remarque : pour investir au maximum et dynamiser la Commune, il faut avoir la meilleure efficacité (taux global important de subventions) et le moins d'argent immobilisé. Et donc recourir à l'emprunt pour tout ce qui est garanti, à savoir : 1) le remboursement de la TVA; 2) les subventions (en effet, entre l'arrêté de subvention et le versement, il s'écoulent plusieurs mois); 3) les investissements de longue durée qui doivent être répartis sur plusieurs années, en faisant attention de ne pas avoir un emprunt résiduel supérieur à la valeur qui le garantit (par exemple : un track, un logement ou les équipements touristiques).

<u>2º remarque</u>: la compréhension de l'ensemble de cette mécanique est importante pour avoir une bonne gestion de la commune. Mais elle ne s'applique qu'en deuxième partie. En première partie, c'est le choix entre tout ce que la Commune doit et veut faire. Elle ne peut pas tout faire. Il faut donc faire des arbitrages. C'est le travail des réunions préparatoires du budget et des votes lors des conseils municipaux. C'est de la responsabilité des élus municipaux d'être à l'écoute des habitants et d'avoir des initiatives.

En espérant avoir apporté quelques éclaircissements sur le budget communal, même si le sujet est assez difficile à comprendre.

Parole à Philippe DI MARCO, Président de l'Office du Tourisme

Une saison en demi teinte

Même si la neige n'était pas au rendez vous cette saison, et que nous ayons dû nous contenter de la maigre chute du début décembre 2004 pour assurer la saison d'hiver, la clientèle était là et la station a fait face avec brio à l'affluence des skieurs supplémentaires venus de tout le département pour trouver à Abriès et à Ristolas de quoi satisfaire leur passion.

Bravo à toute l'équipe des remontées mécaniques (dameurs, pisteurs et perchmans) qui ont

réalisé l'exploit de maintenir des pistes superbes jusqu'au 15 mars.

Bravo également à l'équipe d'entretien des pistes de ski de fond qui ont su adapter rapidement les différents parcours du Haut Guil en fonction d'une météo plus que capricieuse.

Gageons qu'avec l'enneigement artificiel l'an prochain, la station ne sera plus à la merci de cette situation!

Quelques constatations

Le taux de remplissage a été correct dans l'ensemble.

Les meublés n'ont pratiquement pas souffert de cet état des choses.

Les hôtels ont enregistré une baisse de fréquentation de 10 à 20 % notamment au mois de mars.

Les refuges, les gîtes d'étapes et les chambres d'hôtes sont les plus touchés (annulations, séjours écourtés) avec une baisse allant jusqu'a 80 % pour les établissements recevant les adeptes du ski de randonnée et de promenades en raquettes.

Les clients qui avaient réservé avec la centrale de réservation Guiltour ont bénéficié de l'assurance "garantie annulation" et les prestataires ont été intégralement payés. Cette assurance semble être un moyen efficace pour pallier ce problème.

Cette période qui s'achève sera vite oubliée, et les habitants du Haut Guil attendent déjà avec impatience la saison future et les flocons de "la Lombarde" pour prouver à nos visiteurs que c'était bien un hiver d'exception qui confirme la règle.

La centrale de réservation : elle est toujours, pour notre vallée, insuffisamment active. Nous insistons pour que vous vous inscriviez auprès de Guiltour au 04.92.45.09.46. Nous avons besoin de la nouvelle clientèle "internaute" qui réserve "online" et qui a donc besoin d'hébergements potentiels et variés pour venir chez nous. Il est indispensable qu'Abriès-Ristolas soit représenté. Nous comptons sur vous.

Le site Internet d'Abriès-Ristolas.

Dans une économie touristique fortement concurrentielle, les stations d'Abriès et Ristolas ont

engagé depuis plusieurs années une collaboration efficace en matière de communication.

Nos deux villages ont souhaité faire un pas supplémentaire en unissant et en partageant leurs moyens et leurs ressources pour placer pleinement leur station dans le champ de l'E-tourisme. Et c'est ainsi, qu'après plusieurs mois de travail, le nouveau site Internet de l'office du tourisme Abriès-Ristolas est opérationnel et est en ligne.

Conçu par des professionnels de la communication, ce site se veut avant tout efficace (navigation facile, clarté des rubriques, consultation rapide, écrans optimisés...). L'utilisation intelligente d'éléments graphiques permet de dynamiser la présentation, sans en alourdir la consultation qui reste intuitive. Notamment :

- Pages Hiver et Eté pour chaque village.
- L'ensemble des pages est présenté en Français et en Anglais.
- Accès grand public au téléchargement (guide pratique, guide des meublés, dépliant, carte d'hôte).
- Contacts, demande de documentation.
- Exploitation des vues fournies par la Web Cam
- Réservation de séjours online (paiement en ligne sécurisé)

Ce site couple, de manière complémentaire, l'information touristique à une démarche favorisant l'acte d'achats de séjours en ligne et de prestations. Il fait le lien avec les systèmes de gestion de l'information touristique Logitour de la société Omniris Technologie (c'est cette même société que nous avons retenue).

La mise en ligne de l'ensemble des informations et documents (textes et images) est gérée par l'office du tourisme.

Un grand merci à tous celles et ceux qui nous ont aidé dans notre démarche (fourniture de documentations, de textes, d'images) notamment : Joëlle, Valérie, Bénédicte, Christian, Riton, Bruno, Laurent.

Merci également aux mairies d'Abriès et de Ristolas pour leur collaboration efficace.

<u>www.abries-ristolas.com</u> ou <u>www.abries.fr</u> ou <u>www.ristolas.fr</u>

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires (suggestions, critiques). Ils seront les bienvenus et nous aideront à progresser!

ADSL

Nous avons réuni les 100 signatures nécessaires et fait la démarche auprès de France Télécom via la mairie d'Abriès.

Leur réponse du 11 avril :

« Il m'est agréable de vous confirmer qu'Abriès fait partie des sites qui seront ouverts avant fin 2005 au titre de la Convention signée avec le Conseil Général en avril 2004. Les infrastructures nécessaires à l'équipement du Queyras en haut débit seront déployées dans le courant de l'été 2005. Les coûts de ces installations, qui représentent plusieurs dizaines de milliers d'euros, sont entièrement pris en charge par France Télécom. ».

Comité Départemental du Tourisme

Par courrier, le CDT nous informe que leur conseil d'administration a décidé de tarifer la visite des meublés. Nous tenons à votre disposition à l'Office leur grille des tarifs.

Vie des Associations

Une nouvelle association à Abriès: "Viso Moto Club". Le président est Yves Marchand et le siège social se situe au Relais du Mont Viso chez Marie et François.

Première manifestation : Rassemblement motards Franco-italien et Tatous dans la vallée du Queyras les 11 et 12 juin 2005.

Agriculture (Yves Goïc)

Un nombre important des surfaces privées du territoire de la commune est propriété inconnue. L'AFP recherche les propriétaires qui existeraient encore. La Commune entamera, ensuite, une procédure pour acquérir ces terres en déshérance.

Suite à la demande de l'AFP, la Commune a déposé un dossier pour financer une cabane pastorale d'altitude au pied du Bric Bouchet. Une équipe composée du CERPAM, des transhumants, des éleveurs locaux, des responsables de la sécurité, des représentants des propriétaires privés et de la commune précisera exactement l'implantation, comme cela avait été fait pour la cabane de l'Alpet. Sera financé également un parc de tri pour ovins amovible au pied du Roux, dans le lit majeur du torrent du Bouchet.

Pour respecter la loi sur l'eau, la Commune devra acquérir les périmètres immédiats, encore à l'étude, de protection des sources. Une procédure DUP sera nécessaire, même si la recherche de l'achat à l'amiable sera privilégiée. Un dossier de financement, dans le cadre d'un programme européen LIFE avec l'ONF est déposé afin d'équiper ces périmètres et de restructurer les alpages.

Les initiatives du Parc, en ce qui concerne l'élevage local et transhumant, confortent le travail de l'AFP. Notamment dans le cadre des procédures de permis de construire et des réglementations DDASS. En ce qui concerne les cultures et productions végétales, le groupe du Parc autour de la culture de pommes de terre se met en place rapidement. Les autres productions sont encore à l'état expérimental. Pour mémoire, cela concerne les vieilles variétés de céréales de montagne (blé barbu d'Arvieux, seigle), les plantes de haute montagne (génépi, crocus safran...).

Lors de l'établissement du PPR, suite aux remarques de la Commune, une fois que les modifications concernant les zones constructibles et d'équipements touristiques ont été présentés, la DDA et la Commune d'Abriès ont organisé une réunion commune avec la DDA, le RTM, la DDASS et la DDE.

Cette réunion avait pour but de définir des zones où il serait possible d'implanter des bâtiments d'élevage pour l'avenir. Les administrations concernées doivent faire une proposition avant l'enquête publique afin que la Commune soit opérationnelle pour la mise en place du PLU.

L'éclairage public d'Abriès et du Roux (Maurice Chave)

Dans une idée générale d'économies d'énergie et de protection-respect de l'environnement, nous cherchons les possibilités de réduire l'éclairage public, au moins une partie de la nuit et nous voudrions aussi, petit à petit, changer les lampadaires "boules" qui éclairent plus le ciel que le sol, par des lampadaires plus orientés, ce qui diminuerait considérablement le halo de lumière au dessus des villages.

Pour l'éclairage public, nous avons quelques pistes :

1 Soit l'arrêter aux heures les plus creuses de la nuit, comme cela se fait dans des villages de montagne et de campagne.

2 Soit installer un dispositif qui réduise l'intensité de l'éclairage à partir d'une heure choisie.

Bien sûr, ces dispositifs sont assez coûteux mais semblent subventionnés.

3 Soit installer des ampoules au sodium (orange) moins consommatrices d'énergie.

D'autres communes du Queyras sont aussi dans cette démarche et avec l'aide du SIE nous aurons plus d'informations.

Mais nous voudrions avoir l'avis d'un maximum d'habitants de la commune sur ces possibilités et ces choix. Pendant le mois de Mars, l'éclairage du hameau du Roux est tombé en panne 2 fois de suite ; à l'occasion de la 2° réparation, nous avons fait un essai en installant une horloge qui éteignait l'éclairage public de 0h à 5 h du matin.

Les réactions qui nous sont parvenues sont très diverses. Il serait donc intéressant qu'un maximum de personnes répondent au questionnaire ci-dessous.

CELA NOUS CONCERNE! (Eric Goalabré)

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Profitons de ces belles journées du début du mois de mai pour donner un coup de pouce à l'environnement. Et il y a de quoi faire...

- Commençons par la célèbre décharge à gravats qui borde la route du non moins célèbre hameau du ROUX :

<u>Problème</u>: Faire la différence entre les gravats et les déchets à déposer à la déchetterie. Même pour des professionnels, c'est difficile!

<u>Solution</u>: Elle est entre les mains de chaque habitant, pas seulement dans celles des employés communaux.

Après l'hiver, les sites comme l'AGORESPACE et le terrain de jeux ont besoin d'un petit coup de propre. Si vous avez un peu de temps le samedi 7 mai, si vous n'êtes pas en vacances avec vos enfants pour l'Ascension, vous serez les bienvenus au samedi de l'environnement.

RENDEZ-VOUS A 14H00 SAMEDI 7 MAI A L'AGORESPACE

ENFANTS. JEUNES. PARENTS, GRANDS-PARENTS

ASSOCIATION CASC ET L'ENVIRONNEMENT.

Nous vous rappelons que l'association collecte les cartouches d'imprimantes_usagées et les portables. Vous pouvez les déposer dans les urnes à l'office du tourisme ou à l'agence postale d'ABRIES.

L'association gère la cantine scolaire d'ABRIES, mais elle organise quelquefois des activités, des sorties pour les adhérents. Tous les adhérents peuvent proposer, organiser des activités

Mairie d'Abriès - 05460 ABRIES Responsable de la publication : J. Ocana, Maire Imprimé par nos soins

><

L'ECLAIRAGE DE LA COMMUNE – QUESTIONNAIRE A retourner au secrétariat de la Mairie d'Abriès

Que per	nsez-v	ous de la réduction de l'éclairage public ?
ļ	□ Oui,	je suis d'accord pour continuer l'expérience
Ĭ	□ Non,	, je ne suis pas d'accord
Si oui, c	quelle s	solution, pour l'instant, vous semble la meilleure ?
J	\square 1	arrêter l'éclairage aux heures les plus creuses de la nuit
I	$\square 2$	installer un dispositif qui réduise l'intensité de l'éclairage à partir d'une heure choisie
	$\square 3$	installer des ampoules au sodium (orange) moins consommatrices d'énergie
Quelles	heures	s de la nuit vous semblent les mieux appropriées ?